



**TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE SERVICES D'ARCHIVES ET  
COORDONNATEUR/COORDONNATRICE AUX COMMUNICATIONS**

**(Emploi étudiant)**

**Poste contractuel offert exclusivement aux étudiantes et étudiants à temps plein  
À combler pour la période du 6 juillet 2020 au 28 août 2020**

**Description du poste**

Fondée il y a plus de 100 ans, Tennis Québec est une organisation sans but lucratif qui regroupe quelque 35000 membres individuels provenant, en majorité, de 127 clubs affiliés (27 clubs intérieurs et 100 clubs extérieurs et municipalités).

**Tâches**

- Contribuer aux archives de Tennis Québec en ce qui a trait aux résultats de tournois.
- Contribuer aux archives en ce qui a trait aux parutions du magazine Tennis-mag.
- Participer à l'élaboration et à la confection du magazine Tennis-mag.
- Aider l'agent de promotion et développement en lien avec les différentes plates-formes de l'organisation.

**Profil recherché**

- Être âgée d'au moins 16 ans
- Être autonome, débrouillard, organisé et avoir le sens de l'initiative
- Avoir été étudiant à temps plein à la session hiver 2020 et être inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement à l'automne 2020
- Être étudiant dans une discipline connexe aux archives et/ou communication (un atout)
- Maîtriser le français tant à l'écrit qu'à l'oral
- Maîtriser l'anglais (un atout)
- Posséder de bonnes connaissances du tennis (un atout)
- Maîtriser les logiciels d'application de la suite Microsoft Office (Word et Excel plus précisément).

**Avantages et rémunération**

- Rémunération offerte en fonction de l'expérience et des compétences

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, au plus tard le vendredi 19 juin, à l'attention de Mme Andréanne Martin à [regtech@tennis.qc.ca](mailto:regtech@tennis.qc.ca).

*Toute demande sera traitée avec confidentialité. Tennis Québec préconise une politique d'équité en matière d'emploi. L'emploi du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.*

*\* Les dates de début et de fin d'emploi peuvent différer et seront établies après entente avec le candidat sélectionné.*